



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-75065>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-75065**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville du Cannet (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060030000011

Ville : Le Cannet

Code postal : 06110

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA 2026-036

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : CAZZOLA Alex

Adresse mail du contact : marches@lecannet.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Certification en détection et en géoréférencement certification en détection et en géoréférencement (Option 3 de l'annexe III de l'Arrêté du 19 février 2013) en cours de validité, obtenue auprès d'un organisme certificateur accrédité pour ce domaine de certification (article 23 de l'arrêté du 15 février 2012)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2 Présentation d'une liste des principales livraisons ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (documents à fournir en annexe du formulaire DC2) Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14/09/2026 à 22:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Voir l'article 3 du cahier des charges

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'Investigations Complémentaires (IC) sur des réseaux enterrés sensibles et non sensibles

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les stipulations du présent marché concernent les prestations d'investigations Complémentaires (IC) sur des réseaux enterrés sensibles et non sensibles par procédés de détection non intrusifs et par sondages intrusifs, piquetage et marquage, relevé sur site et géoréférencement.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire communal

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Clause d'insertion sociale Conformément à l'article 16.1 du CCAG de prestations intellectuelles, la Ville du Cannet dans un souci de promotion de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique en incluant une clause obligatoire d'insertion professionnelle. Il s'agira pour l'entreprise de réserver pendant la durée d'exécution du marché, un minimum de 24 heures de stage par an (3 jours) à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/07/2026